



Promesse d'achat non tenue !

Par **olivsky**, le **15/09/2009** à **06:02**

Bonjour,

D'avance je remercie tout ceux qui auront pris la peine de me répondre.

Voilà mon souci, ayant mis mon auto en vente via internet j'ai été contacté par une personne qui est venue essayer mon véhicule. Par la suite nous avons eu divers contact par téléphone et échange d'email me confirmant que celui ci m'achete le véhicule si dans le prix est compris l'extension de garantie de 2 ans et pour être sur d'avoir le véhicule il me demande de retirer mes annonces. Fonctionnant a la confiance (ou a la niaiserie) je fais donc tout cela.

Je vais donc chez mon concessionnaire prendre une extension de 2 ans (624€) et dans la foulée je commande une petite voiture neuve (acompte 1000€) non stipulé sur le bon de commande.

Hier l'acheteur m'envoie un petit mail me disant simplement qu'il ne l'achete pas car sa banque lui refuse le pret.

Evidemment bonne poire je n'ai pas d'autres "papiers" que les échanges de mail, ni réclamé d'acompte.

Bilan des courses je dépense 1624€, risque d'être obligé de payer un véhicule neuf sans en avoir la réserve, et remise en vente en catastrophe du véhicule sur les sites spécialisés (d'autres dépenses).

Et je au moins un recours légal pour obtenir non pas l'achat du véhicule mais tout au moins le

remboursement des sommes ci dessus.

Encore merci à tous d'avoir pris le temps de me lire.